

100 ceintures vers l'insertion

I - Objectifs généraux partagés par les partenaires de l'opération :

A – objectifs opération « 100 ceintures noires vers l'insertion »

Les principaux objectifs de l'opération « 100 ceintures noires vers l'insertion » sont les suivants :

1 - S'appuyer sur l'activité judo afin d'établir un suivi personnalisé des enfants tout au long de l'année scolaire.

Utilisant les **réseaux existants** d'acteurs de terrains, un comité Technique se réunira permettant un suivi et une évaluation de l'enfant qui associent les parents et les aident dans leur **fonction parentale**.

2 - Intégrer des garçons et des filles en difficulté dans un club afin de **recréer du lien social auprès d'adultes référents** et agir ainsi en faveur de la prévention de la violence et des drogues mais aussi de **promouvoir des règles de conduite et d'hygiène** et proposer des stages professionnels au sein des entreprises partenaires

3 - Permettre aux jeunes de s'insérer dans une nouvelle dynamique positive vers l'insertion

B - Objectifs de références de l'action menée par l'A.C.S.E dans le cadre de cette opération :

Objectifs généraux de la prévention spécialisée :

Faciliter l'accès des jeunes aux équipements de formation, de loisirs, au monde du travail...

Participer au renforcement de la fonction parentale

Favoriser l'expression individuelle et collective

Sensibiliser les partenaires à des problèmes qu'ils excluent naturellement

Evaluation 2005/2006

Rappel : Démarrage, contexte du lancement de l'opération, premières évaluations, pratiques éducatives ...

Initiée et expérimentée à Marseille, par la fédération française de Judo, puis étendue sur différents sites et notamment à Colomiers, l'opération a démarré en janvier 2005 sur la base d'un accord entre le Club local de judo et l'Association de prévention spécialisée.

Certaines caractéristiques affichées de l'opération reprennent à notre sens quelques buts et moyens du travail social (tableau ci-dessous : *Références aux objectifs généraux de la Prévention Spécialisée, de la charte départementale 31 et à la culture de la non violence*), à savoir :

- une **action socio-éducative** destinée à un public rencontrant des difficultés
- **un engagement dans la durée** auprès des différents jeunes (dominante 10-15 ans) et leurs familles avec un enjeu **de coopération** entre les différents acteurs socio-éducatifs centré sur la situation du jeune et son évolution
- **une «entrée originale», non stigmatisante** par le loisir et l'enseignement d'un art martial
- le choix, pour les jeunes, d'**une discipline qui favorise la transmission des valeurs d'un véritable code moral** que l'on peut mettre en parallèle avec nos valeurs citoyennes. L'activité se trouvant être particulièrement structurante, elle peut contribuer à l'épanouissement du pratiquant

L'accompagnement éducatif, relation de confiance et «construction de soi» :

Les modalités choisies de présentation de l'opération en janvier 2005 (réunions collectives sur les différents sites) auprès des collèges et des travailleurs sociaux, l'activité de repérage et d'accompagnement des publics ciblés sur le dispositif ont généré environ 40 entretiens (X essais) et au final 20 inscriptions.

L'expérience acquise met en évidence l'existence **d'un seuil de jeunes**, dicté ou délimité par le temps qu'il est souhaitable ou important de **consacrer à chacun** (famille et jeune), la «prise de recul» par rapport aux différentes situations, évènements (positifs comme négatifs) et la définition d'interventions appropriées. Celles-ci prennent différentes formes : concertation - médiation famille, médiation acteurs collège, action collective à visée éducative, action collective à visée communautaire (initiée cette année), action pour favoriser l'expression du jeune, de sa famille...

Le dispositif permet, dans la plupart des cas, d'asseoir une relation de confiance suffisante avec les jeunes pour notamment développer cette activité d'apprentissage autour de la parole.

Cette pratique éducative nous invite ici à livrer quelques extraits tirés de l'ouvrage de Théodore Zeldin, qui dans son essai *De la conversation ou Comment parler peut changer notre vie* met en évidence le caractère épanouissant et pacificateur de la parole en précisant « la sorte de conversation qui m'intéresse est celle dont-on est disposé à sortir légèrement différent. C'est une expérience unique dont les résultats ne sont jamais garantis, et qui implique un risque. C'est une aventure dans laquelle, ensemble, nous tentons d'apprêter le monde pour le rendre moins amer », ainsi quelques moments de conversation, permettent de voir les situations différemment. Meilleure maîtrise, attitude et réactions plus mesurées dans quelques situations de vie courante.

Le travail sur l'expression par la parole a pris une place, non exclusive, mais **considérable dans le projet d'accompagnement éducatif des jeunes (13-15 ans)**, ils acceptent de plus en plus ces temps individuels d'échange avec les éducateurs, temps de régulation parfois autour d'un évènement mais surtout temps exclusif et singulier.

L'expression par la parole et surtout les conditions propres à son émergence ne sont pas toujours valorisés dans notre société, nous constatons auprès de nombreux mineurs et jeunes adultes combien l'absence d'échanges parents jeunes, mais plus généralement adultes jeunes peut être pathogène, porteurs de stigmates difficilement réversibles. Dans l'enceinte scolaire, au sein des familles, en groupe ou bandes, cette activité est réduite, la communication prenant le pas sur la conversation or il s'agit de « promouvoir non pas la discussion, mais la conversation qui transforme les gens ». Pourtant, un caractère sacré est conféré à la parole, la plupart des cultures lui reconnaissent une existence et une importance sans égal comme réalité humaine. Le savoir populaire a lui aussi fait de la parole quelque chose d'important, comme le montrent les anciens proverbes qui s'articulent autour de ce thème : « je n'ai qu'une parole », ou encore, « je vous donne ma parole » dira celui, qui de se fait, se conduit comme un « homme de parole ». « On tient parole » ou encore « on manque à sa parole ». Ces proverbes populaires sur l'intérêt de faire émerger à tout âge les situations, pas seulement de communication mais d'échange, nous montrent un peu le sens des apprentissages à amener.

L'attention doit être portée à l'individu, sa famille mais également à **la dynamique du groupe** qui se constitue au fil des séances sportives, à l'intégration progressive ou pas dans les différentes formes de la vie du club...

Des entretiens réguliers avec les familles permettent également d'envisager des choix importants liés à la scolarité, à la vie sociale du jeune...

Le dispositif s'adresse aux jeunes de 10 à 15 ans, le groupe est constitué de 9 garçons et 2 filles et présente une moyenne autour de 13 ans ; A l'aune de la 3^{ème} saison du **dispositif « 100 ceintures noires vers l'insertion »**, nous proposerons à 4 familles de bénéficier de ce dispositif. Le repérage des bénéficiaires s'effectue de manière collégiale, responsables d'établissements et acteurs sociaux. Le dispositif est présenté au jeune et sa famille.

A la recherche d'un équilibre dans le groupe, ces places s'adresseraient plutôt à des filles.

Les éducateurs mènent un travail d'accompagnement éducatif en lien étroit avec les familles, le club de judo et l'établissement scolaire auprès des jeunes collégiens.

Evaluation quantitative 2005/2006

Nombre d'inscription au démarrage 09/05 → 15

Arrêts (concertés) en cours d'année → 3 ()

Estimation réinscription rencontre été 2006 → 12

Nombre d'inscription au démarrage 09/06 → 12

Abandon concerté → 1

Prévision effectif maximum 2006/2007 → 16

II - Objectifs particuliers visés en 2006-2007 :

1-initier une ou plusieurs actions susceptibles de susciter auprès des jeunes et des familles une forme d'entraide, de contribution à l'activité des 100 ceintures (aide mutuelle), à l'activité du club de judo et (ou) de l'Association Columérine Socio-Educative

Mots clés ou références de l'objectif et des actions : Rompre l'isolement, favoriser les échanges sociaux et culturels, initier des actions collectives à caractère communautaire (parents, jeunes, acteurs associatifs...) tournées vers davantage de coopération, de réciprocité, valoriser l'initiative parentale, valoriser les jeunes impliqués dans le dispositif...

Favoriser l'information vers les jeunes et les parents sur les activités générales du club, autant sur les activités revêtant un caractère de réflexion (éducation, non-violence...) que les activités bénévoles pour les diverses tâches d'organisation opérationnelles et matérielles.

Références aux objectifs de la CHARTE DEPARTEMENTALE DE LA PREVENTION SPECIALISEE :

« L'action auprès des familles et plus particulièrement auprès des parents fait partie intégrante de l'action de la prévention spécialisée...offrir aux jeunes des repères stables et durables, c'est avant tout dans la recherche d'une meilleure prise en charge de la co-responsabilité éducative de la communauté adulte auprès des jeunes que doit être conçu ce travail. Travail individuel auprès des parents d'un(e) jeune, travail collectif avec les parents, les familles... » P.5

Références aux objectifs du DEVELOPPEMENT SOCIAL COMMUNAUTAIRE

« L'organisation communautaire (...) est un processus grâce auquel une communauté identifie ses besoins ou ses objectifs, leur donne un ordre de priorité, accroît sa confiance en elle et sa volonté de travailler à satisfaire ces besoins ou ces objectifs, trouve les ressources internes et/ou externes nécessaires à leur accomplissement ou à leur satisfaction, agit en fonction de ces besoins ou de ces objectifs, manifeste des attitudes et des pratiques de coopération et de collaboration dans la communauté. »

« Il y'a effort de développement communautaire lorsque la collectivité par une prise de conscience, spontanée ou suscitée, de ses besoins propres, prend l'initiative, même dans un secteur limité, d'un processus d'amélioration de ses conditions de vie soit en se servant des structures, institutions et activités existantes, soit en provoquant la création de nouvelles structures, institutions ou activités. »